

Informations pratiques

Accueil les vacances scolaires à la journée ou en après-midi + soirée. Choix pour le midi d'apporter un pique-nique ou de prendre le repas de la cantine.

Ouverture en journée : 10h à 16h30

Ouverture en après-midi + soirée : 14h à 22h30

Fermeture les jours fériés et pendant 3 semaines en été et 1 semaine aux vacances de Noël.

Délai d'inscription

Pour les vacances :

- Le mercredi précédent

Les absences

Aucune désinscription orale ne sera acceptée.

Pour des questions d'organisation, de recrutement, commande de repas, responsabilité..., toute inscription/annulation effectuée hors délais sera facturée 15€ supplémentaires (sauf motif valable).

Inscrire son enfant

Notre portail Familles vous permet de réserver des journées et de payer en toute sécurité 24h/24h.

<https://fdfamillesrurales35.org/portail-familles.app>

Une inscription administrative préalable est nécessaire.

→ Contactez l'espace jeunes.



L'espace jeunes

N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer.

**Espace jeunes
Familles Rurales d'Amanlis**

1 Rue Jacques de Corbières
35150 - AMANLIS

DIRECTION : Fanny LEMAITRE

06 26 59 46 75
al.amanlis@famillesrurales.org



Informations actualisées en avril 2022

Familles Rurales

ESPACE JEUNES D'AMANLIS

Un lieu pédagogique animé.
Vivre des activités, s'engager dans des projets, retrouver ses amis et partager des moments de convivialité.

QUOI APPORTER ?

- Sa gourde
- Son pique-nique en fonction du choix fait lors de l'inscription

Venir avec une tenue et des chaussures confortables qui ne craignent rien.

L'ARRIVEE ET LE DEPART

Les jeunes peuvent arriver et partir seuls (à pied, vélo, etc...) aux horaires d'ouverture.

Il est cependant possible pour les familles de déposer plus tôt le jeune à l'accueil de loisirs, idem pour venir le chercher plus tard le soir.

- Matin : 7h30 à 9h30
- Soir : 16h30 à 18h45

Pour qui ?

L'accueil jeunes est ouvert aux collégiens et lycéens inscrits de 11 à 18 ans d'Amanlis ou domiciliés hors de la commune.

En fin d'année scolaire, les jeunes terminant leur année de CM2 ont la possibilité d'accéder à l'espace jeunes dès l'été.

L'équipe

L'équipe d'animation est constituée d'un-e animateur-trice présent-e sur toutes les vacances scolaires. Il-elle peut parfois être rejoint par un-e autre animateur-trice en fonction des effectifs inscrits.



Profitez de votre jeunesse, cultivez votre esprit, afin de bâtir un avenir meilleur.

UNE JOURNÉE À L'ESPACE JEUNES

- 10h : Accueil des jeunes
- 10h15 à 12h : Activité
- 12h à 13h : Repas
- 13h à 14h : Temps libre
- 14h à 15h45 : Activité
- 15h45 à 16h : Rangement
- 16h : Départ des jeunes

Le planning d'activités à chaque période

L'équipe d'animation propose un programme d'animation varié avec un mélange d'activités manuelles, sportives, innovantes. Des projets et sorties inter-espaces-jeunes sont également proposés.

Projet et fonctionnement

Le Projet Educatif de Familles Rurales rassemble plusieurs valeurs telles que la confiance, la responsabilisation, la solidarité, l'accueil de tous et le respect de chacun.

Notre Projet Pédagogique s'en inspire pour tendre vers de grands objectifs tels que le développement de l'autonomie du jeune, de son ouverture d'esprit. Nous veillons également à sensibiliser les jeunes et à les épauler lors de développements de projets de jeunes.

L'équipe d'animation veille à adapter ses animations et son fonctionnement pour respecter ces grands objectifs afin d'assurer le meilleur accueil possible aux jeunes.

Qui organise ce service ?

Familles Rurales d'Ille-et-Vilaine, l'association locale Familles Rurales Amanlis-Piré-Chancé et les mairies d'Amanlis et de Piré-Chancé sont co-gestionnaire de l'accueil de loisirs.

→ L'association locale est portée par des bénévoles investis sur la commune. N'hésitez pas à découvrir l'ensemble de leurs actions et à la rejoindre.

Familles Rurales
Agir ensemble,
à chaque étape de la vie

Les tarifs

Les journées au sein de l'espace jeunes sont gratuites. En revanche, les sorties sont à la charge complète des familles.

Repas : 4,25 €

Adhésion annuelle : 10 €

→ Chèques, espèces, chèques vacances, CESU et virement.

Nos communes partenaires : Piré-Chancé

